



7^{ème} EKIDEN DE LA TESTEDE BUCH Place Jean LABAT à CAZAUX DIMANCHE 08 / NOVEMBRE / 2015 DEPART 9H 30



CHAMPIONNAT DE GIRONDE 2015 / QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE.

Ouvert à tous à partir de l'âge de 16 ans (Cadet né en 98 & 99). COURSE A PIED EN RELAIS PAR EQUIPE DE 6 COUREURS, sur une boucle de 5km. Chaque formation peut présenter PLUSIEURS EQUIPES (homme, femme, jeune ou mixte). Une équipe MIXTE pour être classée officiellement sera obligatoirement constituée de 3H&3F.-ASSURANCE -Ambulance-Médecin-Vestiaires-Ravitaillements-Très beau parcours sécurisé très agréable longeant le lac de CAZAUX-SANGUINET, et propice aux performances. FAIT PARTIE DU TROPHEE DU BASSIN 2015 [site : montropheedubassin.jimdo.com](http://montropheedubassin.jimdo.com)
BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir très lisiblement. RENSEIGNEMENTS : TEL : 05 57 15 10 10

Nous Soutenons L'Association Bruno PAGES Enfants atteints de graves pathologies rénales.

INSCRIPTION EQUIPE à renvoyer avant le 6 Novembre 2015 à l'adresse suivante : EKIDEN, 28 Av. St Exupéry, 33 260 La Teste de Buch ; (accompagnée des licences ou des certificats médicaux, et d'un chèque de 54€ par équipe, libellé : Sports Bassin). Ou par courriel tropheedubassin33@orange.fr Retrait des dossards à partir de 8H00 le jour de la course.

NOM DE L'EQUIPE : (ou surnom)				
NOM DU CLUB FFA :		Entreprise :		Famille :
Capitaine responsable du retrait des dossards :	NOM :	PRENOM :	E-mail (écrire très lisiblement)	
ADRESSE	Code Postal	VILLE	TEL : PORTABLE :	Signature du capitaine.

* CHAQUE CONCURRENT S'ENGAGE A RESPECTER LE REGLEMENT.ET SOUSCRIRE UNE ASSURANCE PERSONNELLE (Art. L321-1 DU CODE DU SPORT)

Nouveau Chronométrage par puce à attacher au lacet. Pas d'inscription le jour de la course

Relais	N°Dossard à Remplir par organisation	Dits. KM	NOM DU RELAYEUR	PRENOM	H/F	Année de Naissance	N° DE LICENCE	CM X
1		5						
2		10						
3		5						
4		10						
5		5						
6		7,195						

**Extrait du règlement-2-Les concurrents non licenciés présenteront un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé. Ce document sera conservé par l'organisation pendant 10 ans. Les licenciés présenteront une licence sportive portant attestation d'un certificat médical. Licences acceptées : FFA athlé compétition ; athlé entreprise ; athlé running ; pass running. Ou titulaire d'une licence délivrée par FF de Triathlon, de course d'orientation, de pentathlon moderne. Ou titulaire d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'URGSEL ; et dans la mesure où ils sont volontairement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive. 21-Publicité- Les participants autorisent à titre gracieux (au profit des organisateurs et des partenaires) l'exploitation et la reproduction des images sur lesquelles ils pourraient apparaître, sous quelques formes que ce soit prises à l'occasion de la manifestation, ainsi que lors de la diffusion des résultats par les presses locales, et les sites spécialisés, pendant 5 ans. 18-Sécurité : (décret N°92-753 du 3/08/92) la circulation automobile sur le parcours sera limitée. La sécurité sera assurée par des signaleurs porteurs de gilet fluo, et de panneaux rouge et vert. En cas d'abandon d'un concurrent le dossard sera remis au poste de contrôle le plus proche 19-Réclamations-Elles pourront être déposées à l'organisation dans les 30' qui suivront la communication des résultats. 20-Litiges- Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement, accepte de se soumettre en toute circonstance aux décisions des ,médecin, organisateur et arbitre sous peine de disqualification. Le règlement sera délivré sur simple demande. IMPORTANT : « Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée .Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident suite à ce type d'utilisation. » .Les résultats pourront être consultés sur LE NOUVEAU SITE DU CLUB : montropheedubassin.jimdo.com/jogphoto33/courir33 PUBLICATION DES RESULTATS : Conformément aux dispositions de la loi N° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et liberté » et à la demande de la CNIL, je suis informé(e) que mes résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et celui de la FFA.Si je souhaite m'y opposer je dois expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cil@athle.fr)
Le capitaine accepte le règlement et signe en son nom et celui de ses équipiers**

UNE BOURRICHE D'HUITRES OFFERTE AUX 40 PREMIERES EQUIPES INSCRITES.